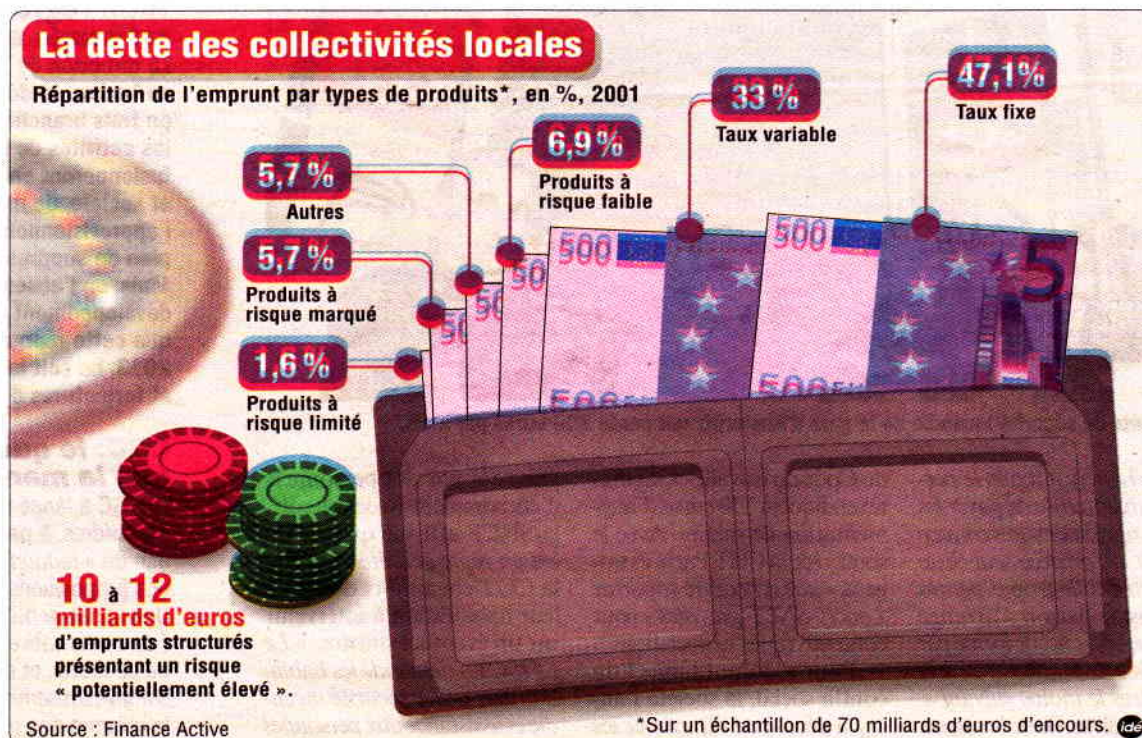


# La mécanique infernale de l'emprunt toxique

Entre 1995 et 2009, les collectivités se sont jetées sur un crédit alléchant proposé par la banque des collectivités territoriales, Dexia. La crise fait ressortir la nocivité de ce type de financement.

Tandis que se confirme le démantèlement de la banque des collectivités territoriales Dexia (lire en page 8), plusieurs milliers de communes et quelque centaines d'hôpitaux publics sont étranglés par la montée des taux d'intérêt d'emprunts toxiques, contractés auprès d'elle dans les années 2000. Dans un rapport datant du 13 juillet, la Cour des comptes estimait que 30 à 35 milliards d'euros, sur 160 milliards de dettes souscrites par les collectivités, étaient toxiques et que 10 à 12 milliards présentaient un « *risque potentiel très élevé* ». Avec, à terme, des communes complètement endettées, une augmentation des impôts locaux et un risque de déficit des services publics, notamment dans les hôpitaux particulièrement touchés par ce type d'emprunts. Les chiffres sont impressionnants. Selon *Libération*, le surcoût de ces emprunts était évalué à 3,9 milliards d'euros pour les collectivités. Mais au fond, qu'est-ce qu'un emprunt toxique ? Un emprunt structuré, parce qu'il comprend plusieurs périodes, qui reposent sur des taux d'intérêt variables indexés sur des valeurs extrêmement volatiles comme les variations de change. Leurs noms sont incompréhensibles : TofisMS+, Digi CMS ou encore Fixia USD monétaire. Les premières années, le remboursement est très faible, voire nul, avant d'évoluer en fonction des valeurs variables comme le yen, le franc suisse, le dollar ou encore le baril de pétrole, l'inflation, voire les fameux subprimes. Bref, de la pure spéculation,



**30 à 35 milliards d'euros, sur 160 milliards de dettes souscrites par les collectivités, étaient toxiques.**

tion, avec le risque de voir grimper, sans aucune limite, les taux d'intérêt. Prenons l'exemple du franc suisse, qui a aujourd'hui le vent en poupe. Jusqu'à très récemment, la parité euro/franc

suisse ne variait qu'à la marge, autour de 1,40 franc suisse pour 1 euro. Le produit financier apparaissait donc peu risqué. Alléchant, d'autant que ces emprunts peuvent être remboursés sur des durées plus longues que celles des prêts classiques. La décentralisation se traduisant trop souvent par des transferts de charges et de responsabilités aux départements et aux communes, mais sans transfert de ressources, ces emprunts tombaient à pic. Mais la crise de l'endettement de la zone euro a changé

la donne. Le franc suisse pris comme valeur refuge explose. Et le rapport euro/franc suisse plonge et passe sous 1,40, le seuil initial; le taux devient alors variable et monte de manière exponentielle. La ville d'Unieux, dont 40 % de ses emprunts sont « toxiques », a vu son taux d'intérêt passer de 3,7 % à 14,7 % en mai dernier, pour un surplus de 663000 euros dans son budget, soit l'équivalent de 13 postes d'employés municipaux.

CLOTILDE MATHIEU